



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX DÉMONTRE SON SOUTIEN AUX SINISTRÉS ET OFFRE UN DON DE 15 000 \$

Baie-Saint-Paul, le 11 mai 2023 – Le Conseil des maires a accepté de verser un montant de 15 000 \$ pour soutenir les sinistrés de Baie-Saint-Paul et de Saint-Urbain suite aux inondations de lundi dernier à même ses surplus.

C'est lors de la séance du 10 mai que les élus de la MRC de Charlevoix ont unanimement convenu d'aider les sinistrés des inondations du 1^{er} mai en contribuant à leur tour à la collecte de fonds en cours dans Charlevoix. Rappelons que les dons récoltés auront comme point de chute le Centre communautaire Pro-santé de Baie-Saint-Paul qui pourra distribuer les dons récoltés aux habitants victimes des zones inondables.

Monsieur Pierre Tremblay, préfet de la MRC, rappelle que « l'ensemble de l'équipe de la MRC met tout en œuvre pour soutenir les sinistrés, tant les individus que les entrepreneurs. Il ne faut donc pas hésiter à nous interpeller pour obtenir de l'information ou de l'aide ».

La MRC de Charlevoix organise également une soirée de décompression le samedi 13 mai prochain de 17 h à 20 h au local Casa Oumy à Maison Mère. Ce sera l'occasion pour les gens de prendre du temps pour eux et de discuter autour d'un repas. Les non-sinistrés sont invités à apporter de la nourriture à partager. Cet événement s'adresse à toute la population.

-30-

Sources :

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en
administration
SDLE de la MRC de Charlevoix
418-617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca